

FORMULES ET TARIFS D'ADHESION



ECOLE DE BADMINTON (-19 ans) Labellisée 3 étoiles (sur 5 possible)

FORMULES	TARIFS	DETAILS
MiniBAD Enfants de – de 8ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours	80 €	- 1 séance par semaine avec un entraîneur diplômé - Matériel fourni (volants, raquette) - Accès au créneau parent/enfant (parent avec licence) - Inscriptions aux « plateaux minibad » prises en charge
Perfectionnement (Compétiteurs U13 à U17)	110 €	- 2 à 3 séances par semaine avec un entraîneur diplômé - Accès au créneau parent/enfant (parent avec licence) - Volants d'entraînements fournis - Inscriptions et volants pris en charge sur toutes les compétitions fédérales (TDJ, CRJ, CIJ, championnats...)
Découverte U9 à U17	90 €	- Accès aux créneaux « jeune découverte » - Inscriptions et volants fournis lors de 2 compétitions fédérales

ADULTES

FORMULES	TARIFS	DETAILS
Loisir	140 € <i>(95€ à partir du 01/03 de la saison en cours)</i>	- Accès aux créneaux de jeu libre « loisirs » - Inscription prise en charge lors d'1 compétition fédérale
Compétition	140 € <i>(95€ à partir du 01/03 de la saison en cours)</i>	- 2 entraînements par semaine encadrés par un entraîneur diplômé - Volants fournis sur les séances encadrées - Accès aux créneaux jeu libre compétiteurs - Inscriptions fournies sur les compétitions fédérales (championnats) - Participation aux compétitions d'interclubs (un polo du club offert)

REMISE (cumulable) -10€ dans les cas suivants :

Famille (-10€ par adhérent du même foyer) / Membre du comité directeur

TARIFS JOUEURS EXTERIEURS (*licencié dans un autre club*) :

150 € (Accès aux créneaux compétitions ou loisirs)

TOUTES LES FORMULES COMPRENNENT :

- Le prix de la licence FFBAD et des timbres FFBAD, LBBFC et CODEP 25
- L'adhésion au club, ses manifestations extra-sportives et ses différentes fêtes au cours de la saison
- Des volants à un tarif préférentiel club (en vente par les responsables des créneaux)
- Tous les membres du club ont droit aux tarifs club partenaire auprès de votre équipementier +2Bad avec des remises sur de nombreux produits et services (demandez le code avantage aux responsables)



DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2023/2024

Cadre réservé à l'administration – Ne rien y inscrire !			
Cotisation perçue	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Licence faite oui - non
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Espèce	<input type="checkbox"/> Autres :
Certificat ou Attestation	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	

VOTRE FORMULE (voir page 1)			
ECOLE DE BAD	<input type="checkbox"/> MiniBAD (80 €)	<input type="checkbox"/> Perfectionnement (110 €)	<input type="checkbox"/> Découverte (90 €)
ADULTES	<input type="checkbox"/> Loisir (140 €)	<input type="checkbox"/> Compétition (140 €)	

Si réduction, préciser :

Je souhaite une attestation de paiement

NOM		PHOTO	
PRENOM			
SEXE (F ou H)	DATE DE NAISSANCE		
EMAIL (obligatoire et lisible)			
TELEPHONE			
ADRESSE			
VILLE/CODE POSTAL			
N°LICENCE (si réinscription)			*Taille de Textile :

Acceptation du règlement intérieur du BVM

Je soussigné(e)..... demande mon adhésion au BVM pour la saison 2023/2024 et certifie avoir eu connaissance du règlement intérieur du club inclus dans le dossier d'inscription et l'accepte dans son intégralité.

Fait à le

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e), Madame, Monsieur..... autorise mon enfant à s'inscrire et adhérer au Badminton Val de Morteau.

Numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence :

Fait à le.....

Signature des parents ou du tuteur légal

Effectuer un don déductible des impôts

Toute personne majeure peut décider de faire un don au club pour participer au fonctionnement du Badminton Val de Morteau. Vous contribuerez ainsi à soutenir les actions mises en place par le club.

Ces dons sont déductibles des impôts à hauteur de 75% (Vous recevrez une attestation CERFA en retour de votre don).

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....décide de faire un don à l'association Badminton Val de Morteau d'une valeur de €

Fait à Le.....

Signature

BADMINTON VAL DE MORTEAU



Patrick CHATELAIN ■ 51 route des Fins – 25130 Villers-le-Lac

+33 6.88.83.81.95 ■ @ badmintonvaldemorteau_at_gmail.com

www.badminton-val-morteau.fr





QUESTIONNAIRE DE SANTE « SPORTIF MINEUR » PRÉALABLE À L'OBTENTION OU AU RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE D'UN MINEUR AUPRÈS DE LA FFBaD

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu été opéré(e)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pleures-tu plus souvent?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si toi ou tes parents avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.

Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Dans ce cas un certificat médical est nécessaire pour que tu puisses pratiquer le badminton.

Si toi ou tes parents avez répondu Non à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir.

Attestez simplement, à l'aide de l'attestation ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions.



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du licencié :

Pour les mineurs :

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

en ma qualité de représentant légal de :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du représentant légal :



GdB

Certificat médical de non contre-indication Formulaire obligatoire

Formulaire 1
adoption :
entrée en vigueur : 01/09/2017
validité : permanente
secteur : ADM
remplace : Chapitre 2.1.F1-2016/1
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité:

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité, atteinte de la fonction rénale, élévation de la CRP. et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
*(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom
né(e) le : / /

et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du sport ou du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux.

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande de licence au club qui le conservera

Règlement Intérieur du Badminton Val de Morteau

Article 1

Le présent règlement intérieur complète les statuts de l'association pour son fonctionnement dans le respect de la spécificité de son objet.

1.2. Un exemplaire du règlement intérieur sera remis à chaque adhérent lors de son inscription. L'inscription au club de Badminton Val de Morteau vaut acceptation du présent règlement.

1.3. Le présent règlement s'applique à tous les membres de l'association sans exception.

Article 2 : *Inscription*

2.1. Les inscriptions faites après le mois de septembre seront acceptées en fonction des places disponibles.

2.2. Les membres du club de Badminton Val de Morteau sont licenciés à la Fédération Française de Badminton. (A savoir que sur une licence, le club de Badminton Val de Morteau reverse une partie à la fédération (en 2021 : 52€50 pour un adulte et 46€50 pour enfant).

2.3. Seuls sont membres du club de Badminton Val de Morteau, les personnes à jour de leur cotisation annuelle ayant fourni le dossier d'inscription constitué de :

- Le formulaire de demande de licence
- La fiche d'information personnelle
- Le certificat médical officiel ou l'attestation de réponse au questionnaire fédéral
- La cotisation (licence et cotisation club de Badminton Val de Morteau) dont le montant est fixé par le bureau et adopté en assemblée générale

2.4. L'inscription est valable de début septembre au 15 juillet de l'année suivante. Tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés et à jour dans leur cotisation pour pouvoir jouer au badminton au sein du club de Badminton Val de Morteau. **Dès réception de votre licence par mail, vous devez être en capacité de la présenter lors de vos venus au gymnase**

2.5. Il est de la responsabilité de chaque adhérent de s'assurer qu'il n'entre pas dans les exclusions de garantie de son contrat d'assurance personnel.

2.6. Les joueurs licenciés au sein d'un autre club affilié à la FFBAD devront s'acquitter d'une cotisation spécifique dont le montant est fixé par le Bureau et adopté en assemblée générale.

2.7. Les cotisations prises après le 1er mars bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation du club de Badminton Val de Morteau, le prix de la licence fédérale restant indivisible.

2.8. L'inscription devient définitive et automatique après un délai de 15 jours, sauf avis contraire de l'intéressé.

2.9. Les encadrants s'engageant à diriger un entraînement hebdomadaire bénéficient d'une inscription gratuite au club de Badminton Val de Morteau ou d'une réduction sur la cotisation familiale correspondante au montant de leur cotisation individuelle.

2.10. Des conventions avec certains partenaires fixent des conditions d'adhésion particulières.

2.11. L'inscription sera obligatoire après 2 séances d'essai.

Article 3 : *Accès aux courts*

3.1. L'accès aux courts de badminton est conditionné par le port obligatoire de chaussures de sport propres et non marquées, d'une tenue appropriée, d'un volant et d'une raquette.

3.2. L'activité commence par le montage des filets et poteaux et se termine par leur démontage. Il est important que tout le monde y participe.

3.3. Les joueurs se doivent de respecter le matériel qui leur est confié ainsi que les locaux qui sont mis à leur disposition. Ils doivent en outre, respecter les règlements intérieurs des gymnases où ils évoluent sous peine de sanction.

3.4. En cas de forte affluence, le respect des autres joueurs passe par une rotation rapide sur les terrains et des séquences de jeu plus courtes (match en 1 set, matchs de double).

3.5. La répartition des joueurs dans les différents créneaux d'entraînements se fait selon des critères précis (âge, sexe, niveau de jeu). Le bureau peut limiter en nombre les joueurs autorisés à s'inscrire sur les créneaux.

Article 4 : *Prise en charge des mineurs*

4.1. La prise en charge des membres mineurs commence après remise à l'adulte responsable de la séance. Elle se termine à l'heure fixée de fin d'entraînement. Les mineurs ne peuvent donc pas quitter un entraînement encadré qu'exceptionnellement et uniquement en présence de l'adulte qui en est responsable.

4.2. Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence effective de l'adulte responsable dans la salle en début de séance. En cas d'absence exceptionnelle de l'animateur 15 min après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée.

4.3. Lors des séances de pratique autonome, les joueurs mineurs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents. En cas de non présence d'un adulte responsable, le mineur n'est pas accepté.

4.4. Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement des jeunes sont systématiquement suspendues. Les créneaux sont alors utilisables pour une pratique autonome dans le cas où ils restent mis à disposition par la municipalité.

4.5. Les joueurs mineurs doivent arriver à l'heure et tout retard doit être justifié. L'adulte responsable de la séance peut prendre des sanctions.

Article 5 :

5.1. Il est interdit à toute personne non adhérente à l'association, de jouer dans les créneaux horaires qui sont réservés au club de Badminton Val de Morteau.

5.2. Tout adhérent qui amènera une personne non autorisée pourra être sanctionné par le Comité Directeur.

5.3. Le club de Badminton Val de Morteau décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et compétitions.

Article 6 : *Compétences*

6.1. Les entraînements dirigés, dans la mesure du possible, seront assurés par des personnes majeures diplômées, formées ou éventuellement par des personnes compétentes bénévoles.

6.2. Les entraîneurs ont la compétence pour prodiguer les gestes de premier secours en cas d'urgence vitale.

Article 7 : *Inscriptions compétitions*

7.1. Tout joueur inscrit à un tournoi officiel (TDJ, CDJ...) et qui ne s'y présente pas, devra informer de son absence par un justificatif envoyé à la ligue dans les 5 jours après le tournoi. Dans le cas contraire, il lui sera demandé de rembourser le montant total de l'inscription et d'assurer pleinement les sanctions sportives, disciplinaires ou financières qui lui seront imposées par la ligue ou la FFBAD.

7.2. L'inscription et l'accompagnement à une compétition pour des joueurs mineurs sont sous la surveillance d'un adulte responsable. Le club de Badminton Val de Morteau n'assure pas systématiquement cet encadrement.

7.3. La participation à une compétition implique le respect du règlement particulier qui la régit.

7.4. Les volants sont offerts aux participants des TDJ, CDJ, CRJ à la hauteur d'une demi-boîte par participant.

Article 8 : *Sanctions*

8.1. Un adhérent n'ayant pas respecté le règlement du club de Badminton Val de Morteau ou ayant témoigné d'un comportement considéré comme contraire à l'éthique sportive dans le cadre d'une manifestation en rapport avec le Badminton, d'un manque de respect coupable envers un autre participant, un organisateur ou un autre membre de l'encadrement ou du public, ou visant à provoquer un comportement antisportif de la part d'un autre joueur, ainsi que de toute conduite susceptible de nuire à la bonne image du sport en général et du Badminton en particulier est sanctionnable.

8.2. Seul le comité directeur est compétent, au sein du club de Badminton Val de Morteau, en matière de discipline pour juger du comportement d'un adhérent, et en matière de litige pour tout différend opposant un adhérent à l'association ou à un autre adhérent.

8.3. Les sanctions, progressives, peuvent être : avertissement, blâme, exclusion d'une ou plusieurs des activités relevant des instances fédérales (compétitions, stages d'entraînement ou de sélection, tournois...), suspension, radiation.

Article 9 : Révision du règlement

9.1. Les articles du règlement intérieur ne peuvent être modifiés que par Comité Directeur. Les propositions de modification peuvent être proposées par tout adhérent.

9.2. Les votes par procuration ou correspondance ne sont pas admis. Tous les membres du club de Badminton Val de Morteau sont habilités à faire respecter le présent règlement.

CRJ : Circuit Régional Jeunes

CDJ : Circuit Départemental Jeunes

RDJ : Rencontre Départementale Jeunes

FFBAD : Fédération Française de Badminton

Le bureau est composé du président, du trésorier, du secrétaire et de leurs suppléants.

Le comité directeur est composé de tous les membres du comité élus à l'assemblée générale.

CHARTRE DU BADISTE

- 1 - Avec tes chaussures propres, dédiées au sport en salle, tu joueras
- 2 - Puisque du permis « poteaux » tu es doté(e), à l'installation et au démontage des courts, tu participeras
- 3 - En début de saison, de l'intégration des nouveaux arrivants, tu t'occuperas
- 4 – Durant les entrainements, de politesse et courtoisie, tu feras preuve
- 5 - Au début de la séance, pendant 10 minutes minimum, tu t'échaufferas
- 6 - Des matchs de 30 minutes en moyenne, tu feras
- 7 - À la fin de ton match, la disponibilité de ton terrain, tu annonceras
- 8 - De partenaire de jeu, quel que soit ton/son niveau, souvent tu changeras
- 9 - Avant de rejouer, autour de toi tu regarderas et ton terrain tu partageras
- 10 - À la phrase « dernier volant », tu t'arrêteras
- 11 - Dans la bonne boîte et correctement, les volants tu rangeras
- 12 - Dans la bonne humeur et toute la saison, de bonnes soirées tu passeras
- 13 – En compétition, tes copains et copines du BVM, tu encourageras

Catégorie de joueurs au niveau de la Fédération

Au Badminton, les différentes catégories de joueurs dépendent de l'âge (et non pas de l'expérience). Vous trouverez donc tous les niveaux de joueurs dans chaque catégorie :

- Le groupe des Jeunes regroupe toutes les personnes ayant moins de 19 ans :

Vous avez	Vous appartenez aux
Moins 8 ans au 1er janvier de la saison en cours	MiniBad
8 ou 9 ans au 1er janvier de la saison en cours	Poussins
10 ou 11 ans au 1er janvier de la saison en cours	Benjamins
12 ou 13 ans au 1er janvier de la saison en cours	Minimes
14 ou 15 ans au 1er janvier de la saison en cours	Cadets
16 ou 17 ans au 1er janvier de la saison en cours	Juniors

- Le groupe des Adultes regroupe toutes les personnes ayant 19 ans ou plus :

Vous avez	Vous appartenez aux
Entre 18 et 34 ans au 1er janvier de la saison en cours	Séniors
35 ans ou plus au 1er janvier de la saison en cours	Vétérans

Catégorie de joueurs au niveau du Badminton Val de Morteau

Pour faciliter les entrainements différents groupes ont été créés :

- **Minibad** : Tous les adhérents de moins de 8 ans.

- **Jeune Avenir et Perfectionnement** : Tous les adhérents âgés de 7 à 17 ans, qui s'engagent à participer à plusieurs compétitions fédérales. Ils s'engagent à venir régulièrement au 2 ou 3 entrainements proposés et à avoir une attitude irréprochable.

La répartition des adhérents dans les différents groupes est définie par Jessica et Natasha (entraîneurs et membres du comité directeur) et modulable au cours de la saison.

- **Jeune découverte**: Tous les adhérents âgés de 8 à 18 ans, qui ne font pas de compétitions

- **Les compétiteurs départementaux ou régionaux** : Tous les adhérents âgés de 13 ou plus, qui sont titulaires, remplaçants ou potentiellement remplaçants d'une équipe départementale ou régionale.

- **Les compétiteurs Nationaux** : Tous les adhérents âgés de 15 ou plus, qui sont titulaires, remplaçants ou potentiellement remplaçants d'une équipe nationale

- **Adultes loisirs** : Tous les adhérents âgés entre 18 ou plus, qui ne font pas de compétition en interclubs

- **Les Jeunes avec parents et Adultes**: Tous les adhérents âgés de 0 à 18 ans accompagnés d'un adulte adhérent et tout adhérent âgé de + de 18 ans.

FICHE CONTACT

Il existe plusieurs sources et moyens de vous tenir informer de la vie du club tout au long de la saison.

Nous vous invitons à les consulter régulièrement afin de ne rien rater de l'actualité du club et retrouver toutes les infos pratiques (créneaux, calendrier, fermetures exceptionnelles...):

Le site internet

www.badminton-val-morteau.fr

La page Facebook officielle

« **Badminton Val de Morteau** » (Va vite aimer la page !!)

Le groupe Facebook réservé aux membres des équipes d'Interclubs

« **BVM 3, 4, 5 et 6** »

Le groupe What's app des membres du BVM (pour recevoir les informations de dernières minutes et les actualités)



Scannez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.

